



Les préscolaires 4 et 5 de l'école Marie-Elisabeth lors du concert de fin d'année - Crédit photo: Alain Villatte

LE MOT DU DIRECTEUR

Ce mois-ci, je ferai des petits suivis sous forme de puces :

- Les gros rebuts ont connu une hausse du triple de volume comparativement aux autres années. À la blague, nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas eu une vente de divans à bas prix, car il y avait beaucoup de sofas à ramasser. Avec beaucoup plus de choses à ramasser et le fait que nous avons été obligés d'affecter des ressources humaines et matérielles aux inondations, la collecte a pris plus de temps. Je vous remercie de votre patience;
- Les 7 et 8 mai, nous avons fait face à des inondations dans le secteur des Sept Lacs. Bien que les dommages soient considérés comme mineurs, les conséquences auraient pu être beaucoup plus graves. Je tiens à remercier l'équipe municipale pour la proactivité, mais je tiens aussi à remercier les deux citoyens qui m'envoyaient des photos pour que je puisse suivre le niveau des eaux;
- Le mauvais temps a retardé les opérations de nivelage. Les chemins n'ont pas le temps de sécher qu'une nouvelle vague de pluie recommence. Ce mois de mai passera à l'histoire, mais pas pour les bonnes raisons;
- Il est encore temps pour s'inscrire à la liste de ramonage. Si vous étiez inscrit les années passées, vous demeurez inscrit. Si vous désirez vous ajouter, dg.stgab@mitis.qc.ca. Cette année le prix de base est de 44.10\$ plus taxes par cheminée.

Frédéric Lee

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2025

Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit

Ce mois-ci c'est un montant de 323 923.02\$ en paiement de factures et salaires qui a été effectué.

Dépôt des états financiers internes de mai 2025

Après 5 mois nous devrions être à 41.7% de nos charges. Nous sommes présentement à 45.98%. Les charges

payées d'avance comme les assurances expliquent ce léger dépassement.

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2024

Vous trouverez ce rapport joint à ce journal.

Vacance de poste au siège #4

Le conseiller au siège #4 a des obligations professionnelles qui l'empêchent de pouvoir siéger.

Autorisation de paiement à les Constructions Jalbert et Pelletier inc.

Durant les inondations des 7 et 8 mai, des parties de chemins sont parties avec l'eau. Nous avons eu besoin de matériaux granulaires pour effectuer des réparations.

Adoption du règlement #342-25 relatif à la tarification incitative en matières résiduelles

Comme je l'avais mentionné ultérieurement, à partir de l'an prochain, les personnes désirant avoir un bac à ordures supplémentaire devront défrayer une taxe supplémentaire.

Embauche du personnel du camp de jour 2025

Nous avons embauché :

Marie-Soleil Lévesque	Coordonnatrice
Yannick Potvin	Moniteur
Maude Lévesque	Monitrice
Arnaud Normand	Moniteur
Alicia Caron	Monitrice
Marie-Soleil Parent	Monitrice
Anna-Ève Cantin	Aide-monitrice

Autorisation de tenue d'activité de type Bingo

Le Festival Country-Western demande un permis pour tenir le traditionnel bingo.

Autorisation de la tenue d'une parade sur la Rue Principale dans le cadre du Festival Country-Western de Saint-Gabriel

La parade aura lieu le 16 août.

Demande de dérogation mineure numéro DM2025-01

Une nouvelle propriété nécessitait de pouvoir dépasser la hauteur et le nombre d'étages.

Adoption du second projet de règlement numéro 341-25 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10 et Dépôt et adoption du projet de

PROCHAIN CONSEIL

7 juillet

à 20h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

<https://diocesesrimouski.com/mitis/secteur-montagnes/>



Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyez un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*,
248, rue Principale

St-Gabriel-de-Rimouski,
QC, G0K 1M0.

Téléphone : 418-775-0148
Télécopieur : 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir
les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée :
le 1er du mois

règlement numéro 343-25 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10

Des petites modifications pour permettre l'élevage de chevaux sur un lot forestier.

Nomination des membres et officiers du comité consultatif d'urbanisme

À chaque deux ans il faut renommer les membres du CCU.

Demande d'admissibilité au programme du règlement 331-24 de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Le nouveau règlement pour aider la mise à niveau des installations septique a accepté sa première demande.

Dépôt et adoption du projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 344-25

Une nouvelle façon d'effectuer des modifications sur nos règlements d'urbanisme.

LOISIRS

Camp de jour

Les inscriptions pour le Camp de jour 2025 de St-Gabriel, d'une durée de sept semaines du 23 juin au 8 août, se poursuivent! Il reste encore quelque place disponible. Cette année les frais d'inscriptions seront de 190.00 \$ pour les 7 semaines et les frais du service de garde demeureront au même prix soit 250.00 \$. Voir lien formulaire ci-dessous.

Soccer

La saison du soccer extérieur des Hauts-Plateaux débutera le jeudi 5 juin 2025 ! Inscriptions possible sur place à la salle de les Hauteurs, ou à St-Gabriel mardi le 10 juin. Voir lien formulaire ci-dessous.

Les entraînements se dérouleront les mardis dès 18h à St-Gabriel sur le terrain de la rue Fabien Jalbert (derrière la patinoire) et le jeudi dès 18h à Les Hauteurs.

Nous vous proposons une possibilité d'échange de matériel d'occasion (soulé, protection, etc...) sur place.



lien du formulaire camp de jour



lien du formulaire d'inscription
soccer

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Nouveautés et exposition estivale

Nous venons de recevoir notre nouvel arrivage de plus de 200 nouveaux livres. Avec l'été qui vient d'arriver, venez profiter de notre exposition sur les oiseaux d'Amérique du Nord.

Projections à la bibliothèque

L'année s'achève et déjà nous travaillons à préparer les prochaines projections. En attendant, voici la dernière projection de la saison :

Mardi le 10 juin à 14 h — Le Canada, Terre de grands espaces. Venez découvrir un Canada que vous n'avez encore jamais vu! Gratuit pour les membres et 2 \$ pour les non-membres.

Remerciements

J'aimerais remercier Chantal Jourdain qui a été avec nous depuis 2023 jusqu'en avril dernier. Un merci aussi à Isabelle Émond qui a bien voulu la remplacer.

Je tiens à vous remercier chers utilisateurs pour votre présence et vos commentaires positifs. Nous vous remercions aussi car vous avez le souci de toujours de garder l'endroit propre et bien rangé. C'est un plaisir de travailler pour vous!

Nous tenons à remercier la Municipalité pour leur soutien et leur encouragement afin de vous offrir ce loisir qui est un moteur culturel très important dans notre municipalité.

Horaire d'été

La bibliothèque fermera pour l'été à compter du mardi 17 juin 19h. Nous reprendrons notre horaire habituelle le mardi 16 septembre 2025 dès 13 h. Entre temps, elle sera ouverte pour vous permettre d'échanger vos livres de 9 h à 12 h les mardis 8 et 29 juillet ainsi que le 19 août.

Nous vous souhaitons un bel été au plaisir de vous revoir le 16 septembre

Chantal Proulx, responsable
Bibliothèque Le Bouquinier
418-775-3053
Courriel : biblio.gabriel@crsbp.net

UN PEU D'HISTOIRE

Un carillon pour le clocher de l'église est commandé à la compagnie Amédée Bollé, fondeur au Mans en France. Les cloches ont traversé l'Atlantique en bateau et ont été débarquées à Québec, puis sont venues par train jusqu'à Sainte-Luce-Station. Elles sont installées le 29 août 1912 par la compagnie Labrie et Frères de Saint-Charles-de-Bellechasse et plusieurs bénévoles de la paroisse. ([source: Saint-Gabriel-de-Rimouski, Une paroisse en évolution, Jocelyne Des Rosiers](#))

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2024 déposés à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 mars 2024.

Le rapport financier

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 666 749\$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) moins les amortissements totalisent un montant

de 2 406 677\$. Les activités d'investissements totalisent la somme de 38 659\$. Le remboursement de la dette pour sa part totalise 142 051\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 54 230\$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 139 796\$, qui inclut un excédent de fonctionnement total de 8 420 558\$, lesquels incluent le surplus de l'exercice 2024.

	Revenus		
	Budget 2024	2024	2023
Taxes	1 651 433,00 \$	1 681 048,00 \$	1 569 844,00 \$
Tenant lieu de taxes	26 207,00 \$	26 473,00 \$	25 316,00 \$
Transferts	397 145,00 \$	569 556,00 \$	378 328,00 \$
Services rendus	80 350,00 \$	121 813,00 \$	76 431,00 \$
Imposition de droits	33 500,00 \$	58 748,00 \$	42 504,00 \$
Autres	140 859,00 \$	170 452,00 \$	263 080,00 \$
Investissement	0,00 \$	38 659,00 \$	291 220,00 \$
Totaux	2 329 494,00 \$	2 666 749,00 \$	2 646 723,00 \$

	Charges		
	Budget 2024	2024*	2023*
Administration générale	331 057,00 \$	344 886,00 \$	330 664,00 \$
Sécurité publique	215 198,00 \$	223 860,00 \$	233 787,00 \$
Transport	705 936,00 \$	937 564,00 \$	761 410,00 \$
Hygiène du milieu	459 685,00 \$	655 782,00 \$	639 946,00 \$
Santé et Bien-être	10 200,00 \$	8 523,00 \$	16 372,00 \$
Urbanisme et dév.	135 223,00 \$	132 832,00 \$	157 328,00 \$
Loisirs et culture	241 390,00 \$	398 789,00 \$	445 391,00 \$
Frais de financement	230 805,00 \$	122 217,00 \$	165 167,00 \$
Totaux	2 329 494,00 \$	2 824 453,00 \$	2 750 065,00 \$

*= Amortissement inclus dans les charges

Le rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Benoît Roussel, CPA, CA / Certification et Services-Conseils chez Malette (s.e.n.c.r.l.), en date du 31 décembre 2024. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. (Référence rapport financier page S-45).

Fonctions	Rémunération	Allocation de dépenses
Conseillers (total des 6)	15 794\$	7 897\$
Maire	7 897\$	3 949\$

Diffusion

Il est proposé par monsieur Waren Soucy

D'expédier une copie de ce rapport à toutes les portes des immeubles de la municipalité afin d'informer les citoyens sur les faits saillants de ce rapport, et que celui-ci soit aussi disponible sur le site internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

ORGANISMES

PROMOTION SAINT-GABRIEL



Agent.e de développement

Promotion St-Gabriel est fier d'embaucher cette année une agente de développement qui aura pour mission de recenser les entrepreneurs de notre municipalité et aller à leur rencontre pour saisir leurs besoins. Aux entrepreneurs, soyez généreux envers cette ressource qui vous interpellera très prochainement.

Jardin communautaire

Le jardin communautaire est situé derrière le garage Services Clément Ouellet et accessible par la rue de l'érable.

Aux intéressés prêts à jardiner en 2025. C'est le moment de réserver votre parcelle de terrain (10\$). Réjeanne Marchand, (418) 798-4674.

De plus, le jardin se fera une beauté au courant de juin grâce à la contribution financière de la municipalité de Saint-Gabriel via le PM150.

TÉMOINS D'HIER À AUJOURD'HUI



Requalification de l'église

La requalification de l'église de Saint-Gabriel est EN ANALYSE par le comité du patrimoine les « Témoins d'hier à aujourd'hui de Saint-Gabriel ». Un processus qui peut s'étirer de 3 à 5 ans.

Plusieurs étapes sont à compléter :

Complété - Décision de la Fabrique, des paroissiens et du diocèse de requalifier l'église;

Complété - La municipalité mandate un comité pour analyser le projet;

En cours - Les Témoins d'hier à aujourd'hui, conjointement à la municipalité, cite le bâtiment au registraire du patrimoine culturel;

À venir - Définir le carnet de santé du bâtiment (analyse d'architectes et ingénieurs);

À venir - SI LE BÂTIMENT EST EN BON ÉTAT - Définir le projet de requalification en collaboration avec la population;

À venir - Demande de financement du projet de requalification;

À venir - Transfert de propriété de la Fabrique aux Témoins d'hier à aujourd'hui.

À venir - Lancement du projet.

MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX



Le marché public commence le 19 juin de 16h à 19h au Pavillon du Festival!

Au kiosque du Marché

- Fromages cheddar doux (Chant des fromages, Ste-Luce);
- Pains miches, croissants et viennoiseries (Lotus noir, Mont-Joli);
- Vaisseau d'or, Dock IPA, Blanche Framboise (Le Ketch, Ste-Flavie);
- Rhum épicé Kanon, Gin Mügo (Distillerie Mitis, Mont-Joli);
- Nectar de pomme (Vieux moulin, Ste-Flavie).

Exposants

- Légumes (Ferme Vue d'en haut, Les Hauteurs);
- Bœufs (Ferme Ail-land, St-Marcellin);
- Bœufs, porcs, agneaux (Ferme du fond d'orme, Trinité-des-monts);
- Miel (Ruchers B.S.L, St-Gabriel);
- Et une foule d'artisans à découvrir.

Prêt-à-manger

- Macaronibar (venez découvrir le mac'n cheese et bien d'autres formes de macaronis réinventés);
- Saison Déli (pizzas fines sur four de bois).

Pour connaître les exposants de chaque semaine :
[Facebook.com/marchehautsplateaux](https://www.facebook.com/marchehautsplateaux)

Bonne saison estivale et au plaisir!

FESTIVAL COUNTRY-WESTERN



Hébergement

Vous avez des chambres libres dans votre maison ou votre entreprise offre de l'hébergement pour la période du Festival?

Communiquez avec Francine Gallant au (581) 246-5529 pour inscrire votre chambre, terrain ou entreprise.

Vous avez de l'espace sur votre terrain pour une ou des roulottes?

Communiquez avec Isabelle Émond au (418) 798-8417 pour inscrire votre chambre, terrain ou entreprise.

Parade

La parade sera le 16 août 2025 à 11h.

Nous vous invitons à cheval, en voiture antique, en tracteur ou en camion. N'hésitez pas à créer un char allégorique de votre entreprise ou votre secteur d'intérêt.

Pour vous inscrire – Éric Rioux (418) 775-0148 #2079

Décoration

Des prix seront remis aux plus belles décorations (jugé et quelques prix de participations). Un comité d'évaluation sera mis en place et les gagnants seront nommés à la soirée de fermeture le dimanche 17 août.

Participez en grand nombre!

Programmation et billetterie

Ce sera tout un festival. Pour ne rien manquer :

www.festivalstgabriel.com



CLUB DES 50 ET PLUS

Nous faisons appel à tous les membres afin de combler trois postes au Conseil Administratif du club. C'est important de garder notre club opérationnel. Pour plus d'information, vous pouvez nous rejoindre au (418) 798-4639, M. André Gariépy.

Les vacances sont arrivées pour plusieurs d'entre nous. Le Club des 50 ans et plus fait relâche de ses activités pour l'été. Nous voudrions remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés cette année dans nos activités. Reposez-vous bien et revenez-nous à l'automne. Merci.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MITIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

AVIS PUBLIC

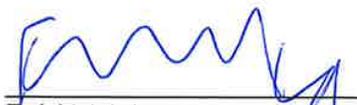
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 2 juin 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 344-25.
- Le but du projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 344-25 est d'habiliter le conseil à autoriser, sur demande et à certaines conditions, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble qui déroge à certains règlements d'urbanisme.
- Ce règlement s'appliquera sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 7 juillet 2025 à 20 h, à la salle du conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski située au 103, rue Leblanc. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de l'entrée en vigueur de ce dernier et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 248, rue Principale à Saint-Gabriel-de-Rimouski, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 3 juin 2025.



Frédéric Lee
Directeur général et greffier-trésorier

Promotion Saint-Gabriel est fier de lancer la saison touristique 2025 de notre charmant village en présentant divers organismes et entreprises qui sauront plaire aux touristes de notre région.

Anekdote

L'application Anekdote propose une expérience immersive afin de découvrir notre territoire et son histoire. Cette année, c'est Fred Pellerin qui fait la narration d'une Anekdote dans plus de 200 municipalités du Québec. Avec Anekdote, voyager à travers la province et dans le temps afin de découvrir notre histoire, un village à la fois.

Domaine valga

Le Domaine Valga, accessible via Saint-Gabriel, est fier d'annoncer une nouvelle offre d'hébergement disponible, le colibri, un chalet de deux chambres. Ce chalet supplémentaire s'ajoute au parcours d'hébertisme, à la location d'embarcation nautique et aux repas à l'auberge. Finalement, 10% de rabais pour les gens de St-Gabriel. Toute la famille sera ravie de visiter le Domaine Valga.

Marché ami – épicerie st-laurent

Fiers épiciers de Saint-Gabriel, Marco et Anthony présente leurs services et les nouveautés à découvrir chez eux : de la pizza, poulet chester et frites disponibles à l'année et un nouveau comptoir des viandes. L'hiver prochain, un abri temporaire sera installé sur la rampe et les escaliers afin de faciliter l'accès à notre épicerie. Pour s'approvisionner à Saint-Gabriel, c'est à l'Épicerie Saint-Laurent.

Rodé-o-plateaux, cantine-crèmerie

Ouvert depuis le 22 mai, la Cantine-Crèmerie vous souhaite la bienvenue pour la belle saison. À compter de la fin juin, du mercredi au dimanche de 11h à 19h, venez découvrir les classiques de cantine qui font la joie de tous et particulièrement leur porc effiloché délicieux ! Et pour les journées chaudes, la crèmerie est l'endroit idéal pour savourer des petits desserts glacés rafraîchissants !

Péto-canada - dépanneur central mg

Ambassadeur de notre municipalité, le Dépanneur central MG vous invite à faire le plein de bonnes choses : d'essence, la qualité de leur prêt-à-manger frais et fait sur place, des produits congelés et bien d'autres. Les propriétaires sont aussi fiers d'être sous la bannière haute gamme Beau Soir qui augmentera les promotions à la clientèle et la qualité des produits.

Festival country-western de saint-gabriel

Ne manquez pas le Festival Country-Western de Saint-Gabriel. Une programmation relevée sur 10 jours, un RODÉO, Gymkhana, des artistes principaux d'envergure (Blue Ridge Band, Les Leblancs, Phil Lauzon et Vince Lemire) et encore bien d'autres activités. Pour plus d'information, visitez le festivalstgabriel.com.

Marché public des hauts-plateaux.

Un marché public dans le haut-pays de la Mitis, c'est l'occasion de bien s'approvisionner, encourager des producteurs courageux et profiter de soirées festives. Tous les jeudis de 16h à 19h à compter du 19 juin.



AVIS PUBLIC

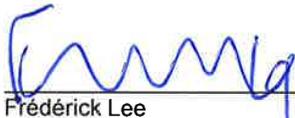
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 2 juin 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 343-25 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10.
- Le but du projet de règlement numéro 343-25 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10 est de permettre l'élevage d'animaux comme usage compatible en affectation forestière (FRT).
- Les affectations forestières (FRT) sont réparties en deux secteurs, soit le secteur du 2^e rang et du nord-est du lac Pointu, ainsi que le secteur du chemin du Lac Charlot et du rang de la Montagne.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 7 juillet 2025 à 20 h, à la salle du conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski située au 103, rue Leblanc. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de l'entrée en vigueur de ce dernier et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Ce projet de règlement, ainsi que la cartographie, peuvent être consultés au bureau municipal situé au 248, rue Principale à Saint-Gabriel-de-Rimouski, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 3 juin 2025.



Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la consultation publique, le conseil municipal a adopté le 2 juin 2025 le second projet de règlement numéro 341-25 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10.
2. Le but du second projet de règlement numéro 341-25 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10 est de modifier les normes d'implantation des thermopompes pour un bâtiment, ainsi que d'autoriser la classe d'usage « Agriculture II – Élevage d'animaux » dans la zone 1 (FRT).
3. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation par le biais d'un référendum.

Seules les dispositions suivantes du second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande référendaire et provenir uniquement des zones concernées.

Disposition du second projet	Zones concernées	Localisation des zones
Article 4 – Distance entre une thermopompe et une ligne latérale et arrière de terrain.	Toutes les zones.	L'ensemble du territoire.
Article 5 – Autorisation d'usage	1 (FRT), 2 (VLG), 3 (AGF), 4 (FRT), 6 (FRT) et 7 (AGF).	2 ^e rang, route des Rangs-du-Nord, rang du Nord-Est, rang du Nord-Ouest et une partie de la rue Harvey.

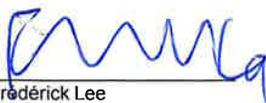
4. Pour être valide, toute demande doit :
 - a) indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - b) être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour suivant la publication du présent avis;
 - c) être signée, sous forme d'une pétition, par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
5. Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 juin 2025 :
 - a) être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être sous curatelle;
 - b) être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 2 juin 2025, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas sous curatelle.

6. Les dispositions qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Ce second projet de règlement, ainsi que les zones concernées et les zones contiguës aux zones concernées, peut être consulté au bureau municipal situé au 248, rue Principale à Saint-Gabriel-de-Rimouski, aux heures normales d'ouverture. Les zones concernées peuvent également être consultées via la matrice graphique de la municipalité à l'adresse suivante : <https://portal.geocentralis.com/public/sig-web/mrc-mitis/09025/>.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 3 juin 2025.



Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier

Créations Doigts de Fée

Arrangements Floraux

Naissance • Cadeau amitié • Fêtes • Pierre Tombale • Mariage



418-866-8735



guylaine.ouellet15@gmail.com



PETITES ANNONCES

COURS

Des cours de tricot et crochet ont lieu tous les mardis à 13 :00 heures au local des 50 ans et plus (104 rue Berger).

Pour plus d'information, vous pouvez m'appeler au (418) 798-4639.

Sylvie Gagné

À LOUER

Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logement à louer dans une coopérative d'habitation.

Grand 3 ½ et 4 ½ à prix abordable. Fraîchement peint, chauffé, éclairé et câblé.

Grandes commodités au village (épicerie, quincaillerie, bureau de poste, dépanneur, cantine, service de loisirs et près du Mont-Comi).

Endroit tranquille et paisible.

Pour personne de 50 ans et plus en couple ou personne seule. Réf. Requisites.

Pour information : 418- 509-3859

HORAIRE DES MESSES

Dimanche 8 juin

à 10h

Messe de secteur à l'église

Dans le cadre de la Célébration des 150 ans de fondation de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de juin 2024 à juin 2025, en notre église est célébrée ce dimanche une messe spéciale pour elles avec l'abbé Guy Lagacé. St-Gabriel a été la PREMIÈRE MISSION de la Congrégation.

150 ans de fondation de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du St-Rosaire /
Les sœurs défuntes du Saint-Rosaire /
La Communauté de St-Gabriel
M. & Mme Louis-Philippe Lévesque / Therrien Lévesque
Parents défunts / Estelle & Yvon Lévesque

Dimanche 15 juin

à 9h30

à l'église

Yvon Fournier / Ton épouse et les enfants
Alain Gauthier / Pierrette & Fernand Gauthier
Evelyne Marchand / Réjeanne Caron & Hector Marchand

Jeudi 19 juin

à 9h30

à la sacristie

Éliane Plante / Succession d'Éliane Plante



CALENDRIER DE COLLECTE

Matières résiduelles 2025



JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Régie intermunicipale de traitement
 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
 MRC de La Matapédia et de La Mitis
www.ecoregie.ca 1 800 631-2924

Recyclage

Déchet

Compost

Encombrants

JOUONS UN PEU

9			3		1		5	
6	4	5	9			3	2	
		2		5	4	9		7
		7			5	2		6
1	5	3		4			7	
	6		8	7			3	5
4			5	6		7	9	8
	3	6		9		4		
	8	9	4		2	5		3

Solution

3	9	5	2	1	4	6	8	7
2	1	4	8	9	7	6	3	5
8	6	7	3	6	5	1	2	4
5	3	1	6	7	8	4	9	2
6	8	7	9	4	2	3	5	1
9	8	2	5	3	1	7	6	8
4	6	2	5	4	9	1	2	3
7	8	7	3	7	8	9	4	6
1	2	1	3	7	8	5	4	6
4	6	5	2	1	8	3	7	9



BAC BLEU RÉCUPÉRATION



- Contenants** Pot de produit alimentaire, contenant de produit ménager, bouteille non-consigné, etc.
- Emballages** Boîte de carton, assiette et papier d'aluminium, emballage de mets à emporter, etc.
- Imprimés** Journal et circulaire, enveloppe, feuille de papier, cahier, etc.
- C'est tout.**

BACIMPACT.CA



ÉCOCENTRE



Pour connaître les **matières acceptées et les heures d'ouverture de votre écocentre**, communiquez avec votre municipalité ou avec l'Écocentre de La Mitis aux coordonnées suivantes :

428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli
(près de l'aéroport, accès via chemin Perreault Est)

418-785-0055



ENCOMBRANTS

Matières acceptées : Mobilier de maison, matelas, jeux d'enfants en plastique, meubles de patio, petits électroménagers, branches.

Matières refusées : Matériaux de construction et rénovation, huile, peinture, propane, télévisions, ordinateurs, téléphones, pneus, appareils de climatisation et réfrigération.

Veillez apporter ces items à l'Écocentre de La Mitis.



RÉSIDUS VERTS

Branches, feuilles mortes et pelouse. Déposez-les au dépôt vert de la rue Pelletier Sud.



RAPPEL DE COLLECTE - AIDE AU TRI

Rendez-vous au www.ecoregie.ca pour vous inscrire **GRATUITEMENT** au rappel de collecte par Texto, Courriel ou Téléphone! Profitez-en pour essayer l'outil d'aide au tri!



POUR PLUS D'INFORMATION

PROBLÈME DE COLLECTE



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



WWW.ECOREGIE.CA



1 800 631-2924



info@ecoregie.ca



BAC BRUN ORGANIQUE

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- Aliments frits ou en sauce

RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal
- Sacs en papier

TRUCS ET ASTUCES

Utilisez des sacs compostables, des sacs en papier ou du papier journal pour sortir vos matières organiques.

Au besoin, mettez votre contenant ou votre sac à matières organiques dans le congélateur.